Saint-Médard-sur-Ille	18 novembre 2026
Délibération 2026-72	

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20261118-202672-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 18 novembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Michel FORGEOT, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Laurie CHADEAU, Anne-Sophie LAINNEME, Vincent LE FERRAND.

Absents : Madame Marie-France HUNAULT ayant donné pouvoir à Madame Josianne DETOC, Monsieur Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Monsieur Gildas BOUREL, Madame Isabelle JARJAILLE ayant donné pouvoir à Madame Anne-Sophie LAINNEME.

Secrétaire : Madame Magalie DUFOUR.

2026-72 ACHAT D'UN TRACTEUR

Faisant suite à une panne importante d'un mini-tracteur en dotation au sein du service technique il a été considéré que la réparation était trop couteuse, au regard de l'âge et de l'état général du véhicule. Ainsi, sa réparation ne serait pas réalisée.
Cependant, ce type de matériels est indispensable pour le bon fonctionnement du service technique et notamment la bonne réalisation des missions d'entretien des espaces verts.
Son remplacement a donc été étudié et des devis réalisés auprès de plusieurs prestataires : NHP MOTOCULTURE, RM MOTOCULTURE et la société DELAGREE.

L'offre la moins disante est celle de la société DELAGREE pour un tracteur de marque ISEKI ainsi qu'un Broyeur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition de la société DELAGREE pour un montant de 15 920.83 HT soit 19 105.00€ TTC,
- **Approuve** la reprise de l'ancien tracteur de marque KUBOTA pour une valeur 1 500.00€HT soit 1 800.00€ TTC,
- **Autorise** M LE MAIRE à signer le devis et tout document relatif à cet achat et cette cession.

Le Maire
N. BOURNONVILLE

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE 35

Le Secrétaire de séance